

Energies

Eclairer mieux pour dépenser moins



photo Stéphanie Marquier

A l'heure où l'on parle de développement durable mais aussi d'économies dans les collectivités, la Ville renforce ses actions en matière de maîtrise de l'énergie.

L'électricité n'est pas une énergie inépuisable. Elle devient chère et précieuse.

Il est donc nécessaire de l'utiliser de façon optimale afin de limiter son impact sur l'environnement. Sur les conseils et les orientations du Syndicat Intercommunal d'Energies du Maine-et-Loire, la Municipalité a décidé de prendre deux mesures qui seront effectives au 1^{er} juillet 2009.

23 000€ d'économies

La première va concerner les 91 éclairages des contre-allées (greffés sur les lampa-

dares, côté trottoirs). Tous ces éclairages vont être enlevés. Cette mesure devrait permettre une économie annuelle de 2,5% sur la facture d'éclairage.

La seconde mesure va se traduire par une coupure de l'éclairage public sur toute la ville entre 1h et 6h du matin. Un éclairage permanent sera néanmoins conservé sur les grands axes : Renoir, Van Gogh, Allende, Mauriac, Grande Planche, Dunant, Violette, Salette, Gare, Bocage, Poincaré, Boissière, Pompidou, Pierre Mendès-France, Martyrs, Commandant Mesnard et Lurçat. Grâce à cela, la facture énergétique de la Ville devrait s'alléger de 16,5%.

Au total, ce sont donc près de 19% soit environ 23 000€ d'économies qui seront réalisées chaque année.

La Municipalité va enfin engager d'ici le 1^{er} juillet un programme pluriannuel de remplacement des ampoules existantes par des ampoules basse consommation (70W au lieu de 125W et 100W au lieu de 150W).

PAROLE D'ÉLUE

Jeanne Robinson-Behre, Adjointe au Maire chargée de l'Urbanisme et de l'Aménagement : « Réduire de quelques heures l'éclairage public contribuera à la maîtrise de la consommation d'énergie de la Ville et participera de manière significative à limiter notre impact sur l'environnement ainsi que la pollution lumineuse et ses répercussions sur la faune sauvage. Comme tout un chacun, la Ville ne néglige aucune piste pour préserver le cadre de vie des générations futures ».



photo Stéphanie Marquier

POUR INFO

Des économies à la mairie

- Dans les bureaux, les lampes halogènes sont progressivement remplacées.
- Au Centre Technique Municipal, des interrupteurs s'éteignant automatiquement ont été installés dans les espaces communs de circulation et les sanitaires.
- L'éclairage des façades de l'Hôtel de Ville est assuré par des appliques basse consommation.
- L'Esplanade a été équipée de diodes électroluminescentes (LED).